



ÉTABLISSEMENT

Angers Loire Métropole (49)
83 rue du Mail - BP 80011
49020 ANGERS cedex 02

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 24490001500011

Code postal / Ville : 49020 ANGERS cedex 02

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : A24DVCEPNALIDAR

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction Voirie Communautaire et Espace public - Mail : marches.espacepublic@angersloiremetropole.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Lettre de candidature ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques (ou DC1) Formulaire DUME-S

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou DC1) Formulaire DUME-S

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2. Formulaire DUME-S (CA moyen réalisé ou estimé des 3 dernières années)

Capacités techniques et professionnelles : Liste des principales prestations réalisées au cours des cinq dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, appuyée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat Formulaire DUME-S

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 19 juillet 2024 - 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Pouvoir adjudicateur : ALM

Critères d'attribution : 1-Prix des prestations 55 %

2-Valeur technique 45 %

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : ACCORD-CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE PRESTATION DE VALORISATION DE DONNÉES LiDAR SUR LES

ZONES URBAINES DU TERRITOIRE D'ANGERS LOIRE METROPOLE**Classification CPV** : 72310000**Type de marché** : Services**Description succincte du marché** : Le présent marché a pour objet le traitement de données LiDAR sur les voies et leurs abords dont l'entretien est à la charge de la communauté urbaine, en vue d'alimenter le Système d'Information Géographique de la collectivité.

Le traitement sera réalisé sur les zones urbaines des 29 communes membres d'Angers Loire Métropole, selon les périmètres d'intervention définis.

Lieu principal d'exécution : Angers Loire Métropole.**Durée du marché (en mois)** : 36**La consultation comporte des tranches** : Non**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non**Marché alloti** : Non**Section 6 : Informations complémentaires****Visite obligatoire** : Non**Autres informations complémentaires** :

Sans objet.

Les plis sont obligatoirement à remettre via le profil acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation. Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée.

Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire

Les sous-critères de jugement des offres sont précisés au règlement de la consultation.

Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement d'Angers Loire Métropole, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Au préalable, afin de valider la cohérence des résultats avec les attendus d'Angers Loire Métropole, les candidats devront, dans le cadre de leur réponse au présent marché, fournir un échantillon de données sur le périmètre fourni en annexe 4, sur une zone test d'environ 250 mètres linéaires. Cet échantillon sera réalisé en respectant le modèle des tables attributaires présentées en annexe 3 et selon les critères techniques du CCTP.

Il est précisé que tout échantillon non remis ou remis en retard rendra l'offre irrégulière.

Aucune indemnité ne sera versée en contrepartie de l'échantillon.

Offres variantes

Les candidats ne sont pas autorisés à présenter de variante.

Prestations supplémentaires éventuelles

Sans objet.

Les prestations sont réglées par application aux quantités réellement exécutées des Prix Unitaires du bordereau des prix unitaires.

Les prix de l'accord-cadre sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois de Juillet 2024 ; ce mois est appelé " mois zéro ".

Le montant maximum de l'accord-cadre est fixé à 220 999 € HT pour la durée totale du marché.

Les prix sont fermes durant la 1ère période d'exécution.

Les prix sont révisés annuellement par application aux prix de l'accord-cadre d'une formule paramétrique représentative de l'évolution du prix de la prestation :

$$C_n = 10\% + 90\% (\text{SYN}(n) / \text{SYN}(o))$$

Les prix ainsi révisés sont invariables durant cette période.

Aucune variation provisoire ne sera effectuée.

L'index de référence, publié au Moniteur des Travaux Publics ou par l'INSEE, est le suivant :

Code SYN – libellé : Honoraires Syntec (sociétés assujetties à la TVA)

Il revient à l'attributaire de transmettre les prix révisés au moins deux mois avant l'application de la formule de révision. A défaut, ce seront les prix de la période précédente qui s'appliqueront.

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal administratif de Nantes

6, allée de l'île Gloriette

BP 24111

44041 Nantes cedex

Adresse mail : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Adresse internet (U.R.L) : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Les candidats devront s'adresser à lui pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours.

Date d'envoi du présent avis

12 juin 2024